

Pour être admis à concourir, les candidats devront être âgés de vingt ans au moins et vingt-huit ans au plus. Cette limite d'âge est reculée jusqu'à trente ans pour les anciens militaires ayant au moins sept ans de service effectifs.

L'examen portera sur les matières dont le détail suit :

- 1° Ecriture très lisible;
- 2° Rédaction correcte;
- 3° Dessin linéaire;
- 4° Arithmétique jusque et y compris les proportions;
- 5° Notions élémentaires de géométrie, de physique et de chimie, en ce qui concerne seulement la composition des piles électriques.
- 6° Géographie terrestre.

La connaissance de l'une ou de plusieurs des langues suivantes : l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien, sera prise en considération pour le classement des candidats.

Ils seront informés individuellement de leur admission ou non-admission à l'examen, dix jours au moins avant l'époque fixée pour l'ouverture du concours.

### Teinture et impression en couleur dérivées de l'acide urique.

Les procédés de MM. Rummet et W.-S. Macdonald, qu'on va indiquer, s'appliquent plus particulièrement à la teinture et à l'impression des tissus et des fils avec les couleurs dérivées de l'acide urique, la murexide, par exemple, ou à des combinaisons de ces couleurs avec d'autres, et enfin à des matières colorantes autres que celles de la classe de la murexide.

La méthode consiste à former sur la matière des mordants multiples, et qu'on obtient par combinaisons sur cette matière de métaux ou de terres dissous dans des acides avec des métaux ou des terres en dissolution dans les alcalis.

Après que les objets ont été dégorgeés ou blanchis, on les plonge dans une solution acide, par exemple d'acétate ou de nitrate de plomb, d'étain, de zinc ou d'acétate, nitrate, chlorhydrate ou sulfate d'alumine ou autre terre, puis on les traite par une solution des oxydes de ces métaux ou de terres dans un alcali caustique, par exemple de plombate stannate ou silicate de potasse ou de soude, d'aluminate de ces alcalis, de cuivre ammoniacal, &c. A l'aide de ce traitement on obtient un mordant ou base multiple, qui s'applique en particulier aux couleurs dérivées de l'acide urique, mais qui convient aussi à d'autres couleurs, telles que celles où l'on fait usage du cachou, du bois de Brésil, du chrome, du bois de Fernambouc, &c.

La force de ces solutions doit, comme le savent tous les praticiens, varier suivant les nuances qu'on veut obtenir, la nature de l'eau employée et autre circonstance. Mais, comme indication générale, on peut dire que ce sont celles qui, dans le premier cas, marquaient 1° Twaddie et dans le second cas 1° qui ont donné les résultats les plus avantageux.

Dans ces opérations, il se précipite dans les cuves une grande quantité de couleurs qu'on recueille et qu'on peut faire servir aux usages ordinaires dans l'impression des tissus.

Une autre base ou plutôt un autre mordant pour les couleurs dérivées de l'acide urique et aussi pour d'autres couleurs sont les acétates de potasse, de soude ou d'ammoniaque, soit simples, soit en combinaison avec les acides arsénic ou arsénieux.

Pour préparer le bain de teinture avec les couleurs dérivées de l'acide urique, on dissout la murexide et le nitrate de plomb dans l'eau comme d'habitude, les objets sont plongés dans

ce bain et passés ensuite dans un bain d'acétate ou de sous-acétate de plomb. Si la couleur est employée à l'impression au bloc ou aux cylindres gravés, on l'épaissit comme à l'ordinaire; et quand elle est suffisamment sèche, on l'expose dans un bain qui renferme un tour à l'action fixatrice de l'acétate ou du sous-acétate de plomb.

### Production du fer en Belgique.

D'après les calculs les plus récents, la Belgique produit aujourd'hui autant de fer qu'en produisait l'Europe il y a cent ans, et on ne compte pas moins, dans ce pays, de 70,000 ouvriers employés à sa fabrication et au travail de ses nombreuses transformations.

On lit dans le Progrès de Lyon :

« Le bruit court à Lyon qu'un simple homme d'équipe, attaché à l'une de nos voies ferrées, vient de trouver enfin une solution pratique au problème si longtemps cherché et si obstinément contesté du mouvement continu.

« Si le fait est vrai, une prochaine expérience en grand verra sous peu, nous dit-on, justifier les espérances données par une épreuve sur échelle réduite; il résultera de cette découverte une économie des 19 vingtièmes sur la quantité de combustible absorbée maintenant par les machines de l'industrie des voies ferrées et de la navigation à vapeur, ce qui, certes, ne serait point à dédaigner au moment où des esprits sérieux se préoccupent de l'épuisement rapide des couches houillères et cherchent avec ardeur un nouvel agent calorifique...

« Pareils essais ont été si souvent tentés sans aboutir à aucune autre chose qu'à une déception, que nous hésiterions à parler de cette tentative, si l'on ne devait saisir avec empressement l'occasion de rendre hommage au génie de l'homme, alors même qu'il fait fausse route. »

### Tribunaux.

Les lithographies-cartes sont plus que jamais à la mode; tous les hommes, grands et petits, illustres ou obscurs, ont leur portrait en miniature et figurent bien ou mal à tous les étalages des artistes photographes, des marchands de bronzes, de tableaux, de gravures, &c. Mais il faut que ces marchands soient prévenus qu'ils se mettent ainsi en contravention, et que l'autorisation est tout aussi nécessaire pour la mise en vente des portraits-cartes que pour les autres gravures.

MM. Huvier, papetiers, rue Lafitte, à Paris, et Pesmé, photographe, ont été traduits pour cette contravention, en police correctionnelle et condamnés chacun à un mois de prison et cent francs d'amende. Le tribunal a de plus ordonné la confiscation des dessins saisis; le tout par application de l'article 22 de la loi du 27 février 1852 :

« Aucuns dessins, aucunes gravures, lithographies, médailles, estampes ou emblèmes, de quelque nature ou espèce qu'ils soient, ne pourront être publiés, exposés ou mis en vente sans l'autorisation préalable du ministre de la police à Paris ou des préfets dans les départements; en cas de contravention, ces dessins, gravures, lithographies, médailles, estampes ou emblèmes pourront être confisqués, et ceux qui les auront publiés seront condamnés à un emprisonnement d'un mois à un an et à une amende de 100 fr. à 1,000 fr. »

## FAITS DIVERS.

M. le curé de la Madeleine a adressé la lettre suivante à l'Indépendance Belge :

« Paris, le 17 novembre 1860.

« Monsieur le rédacteur, j'apprends que, dans votre numéro d'hier, vous annoncez que je suis l'un des quatre ecclésiastiques qui n'ont pas voulu signer l'adresse que le clergé de Paris a envoyée au Saint-Père à l'occasion de l'anniversaire de ses Etats par le roi Victor-Emmanuel.

« Vous avez été bien mal informé, monsieur; non-seulement j'ai signé cette adresse, mais de plus, j'ai participé à sa rédaction. Et croyez-vous donc qu'il y ait un prêtre qui ne soit pas indigné des attentats commis contre le pouvoir temporel du Souverain Pontife et qui ne ressent pas les amères douleurs dont son cœur est abreuvé en ce moment? »

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

« G. DEGUERRY. »

— On lit dans le Nouvelliste de Rouen :

« Un suicide s'est accompli hier à Rouen dans des circonstances étranges. Les époux E... passaient vers midi sur le pont suspendu, tenant à la main leur petite fille. Sans doute une parfaite union ne régnait pas toujours dans ce ménage; hier encore, tout en cheminant, ils discutaient vivement.

« Le mari disait à sa femme de faire une chose, et celle-ci répondait vertement par une négation. Fatigué de cette discussion, E... menaça sa femme de se précipiter dans la Seine si elle résistait encore. Elle continua malgré cela la discussion en l'envenimant de plus en plus. E... sans hésiter, enjamba le parapet et se jeta dans la Seine. On pense peut-être que sa femme désolée et en proie à d'amers regrets de son entêtement s'arrachait les cheveux de douleur en voyant son mari se noyer. Point du tout. Elle s'appuya sur le garde-fou du pont, et, voyant des barques qui couraient au secours du malheureux E..., elle leur cria : « N'y allez pas! ne le sauvez pas! C'est un bon débarras pour moi. »

« Puis sans plus s'inquiéter et sans même se donner la peine de savoir si son mari était sauvé, elle continua son chemin. Deux fois E... reparut sur l'eau en se débattant; mais, tombé au milieu du fleuve, les barques qui partaient du bord ne purent arriver à temps. Il coula et on ne le revit plus. Son cadavre n'est pas encore retrouvé. »

— On lit dans le Courrier de Limoges :

« Un fait sans précédent dans notre département, que nous sommes heureux d'enregistrer, vient de se passer à Limoges. La quatrième session de la cour d'assises de la Haute-Vienne, qui devait avoir lieu à la fin du mois, ne se réunira pas, faute d'affaires inscrites au rôle. En conséquence, MM. les jurés, qui étaient déjà convoqués, n'auront pas besoin de quitter leur domicile pour se rendre à cette session. »

— On écrit de Marseille, le 16 novembre, au Messager du Midi :

« Des malfaiteurs ont soustrait, il y a huit jours environ, 80,000 francs de titres à un rentier de notre ville, 15,000 francs ont pu être saisis à Francfort, grâce à l'opposition qui avait été faite à la négociation des valeurs. 8,000 fr. ont été également recouvrés en France. L'administration des postes a pu fournir, dit-on, quelques indications utiles qui ont amené ce résultat. La personne arrêtée à Francfort prétendait avoir acheté les titres. L'instruction se poursuit. »

— Pardon, j'ai fait l'été dernier la connaissance de M. le comte de Hombourg, je crois.

Kielsky, un peu embarrassé, s'inclina en signe d'affirmation.

— Tiens, vous n'en avez pas dit mot hier soir, quand il s'est agi d'Alexandre, s'écria vivement Paula.

— Madame la comtesse et monsieur votre père ont pris si exclusivement le dé de la conversation à ce sujet, qu'il m'eût été difficile de m'en mêler, dit le Polonais en souriant; d'ailleurs, je n'étais pas sûr qu'il s'agit de M. le baron de Schlettendorf que j'avais eu l'honneur de voir à Hombourg.

— Voici Gustave qui accourt tout en nage! s'écria la comtesse.

En effet, il approchait d'un pas rapide, tout en s'essuyant le front; il avait le visage en feu; il souriait et faisait des signes de la main.

— Enfin te voilà, mon garçon! s'écria-t-il. En apprenant ton arrivée, j'ai parcouru le parc à ta recherche dans tous les sens. Viens sur mon cœur; maintenant que tu es ici, je sens qu'il ne me manque plus rien.

Son neveu lui rendit cordialité pour cordialité. On s'assit, et la conversation devint générale. Alexandre, qui revenait de la Suisse, parla de son voyage, le comte de son séjour aux eaux. Marie et Kielsky plaçaient un mot de temps en temps, Paula seule était pensive et taciturne.

— Il me semble, enfants, qu'il commence à faire très-chaud ici, dit enfin le comte en tirant sa montre; il est près de midi. Si nous nous réfugions à l'intérieur? Moi, du moins, je me retire!

— Je vous suis, dit Alexandre.

Kielsky en fit autant; les dames les suivirent avec jenteur à une certaine distance.

— Dans la nuit du 13 au 14 novembre, vers une heure du matin, un déplorable accident, déterminé sans doute par les dernières pluies, est survenu à Murviel-lez-Béziers.

Une maison à trois étages bâtie sur la plate-forme où est situé l'ancien château, s'est subitement écroulée et a enseveli sous ses décombres huit personnes de la famille Caldiés, qui l'habitaient.

La dame Caldiés et ses cinq filles ont pu être retirées avec des contusions plus ou moins graves; trois même de ces dernières n'ont eu aucun mal; mais leur père, Jacques Caldiés, âgé de cinquante ans, et le père de celui-ci, âgé de soixante-dix-neuf ans, ont été écrasés.

— On écrit de Berlin le 13 novembre :

« Un tailleur de cette ville avait fourni depuis longtemps plusieurs vêtements à un marchand aisé, mais extrêmement paresseux à payer. Les réclamations qu'il avait à diverses reprises adressées à son débiteur n'avaient amené de sa part que des réponses polies bientôt suivies d'un respectueux silence. Recourir aux tribunaux n'était pas du goût du tailleur. Il imagina le moyen que voici : il écrivit une nouvelle lettre, et sur l'enveloppe, au-dessus de l'adresse il mit à l'encre rouge et en les soulignant trois fois ces mots : *Septième lettre de réclamation du tailleur N...* et recommanda la lettre à la poste pour être portée à son débiteur. Cette lettre passa naturellement par tous les bureaux de la poste, où elle excita une grande hilarité, et fut enfin remise en souriant par le facteur au destinataire. Celui-ci, représentant d'une maison de commerce connue, fut outré de colère en recevant cette outrageante missive, dont il lui fallut encore signer un reçu; mais aussitôt il expédia à son créancier le montant de sa note, en accompagnant cet envoi d'une réponse que la satisfaction seule d'être payé put rendre supportable au tailleur. »

— Le Punch anglais publie, dans son dernier numéro, une caricature représentant Victor-Emmanuel essayant de chausser une botte sur laquelle est écrit le mot *Italie*. Comme il paraît avoir de la peine à y entrer, Garibaldi lui prête aide : « Il faut encore un peu de poudre. »

— On écrit de Nuneaton, le 16, au Times :

« Le train express qui part de Glasgow à six heures du soir, allant à toute vitesse, rencontra à deux heures et demie du matin, un train de bestiaux qui se dirigeait vers Atherstone. Dix passagers, y compris la duchesse de Monrose, sont sains et saufs. Le chauffeur a été tué, cinq bouviers ont été trouvés morts dans les débris des wagons. Le mécanicien et le conducteur ont été légèrement blessés. La machine passa par dessus deux convois de bestiaux et s'enfonça dans le remblai où pendant une demi-heure le bruit de la vapeur couvrait les gémissements des bestiaux mourants. Le wagon des bagages a été lancé contre un wagon de bestiaux. Aucun des autres wagons n'a déraillé. L'accident est dû à la faute commise à la station, où l'on n'a pas fait le signal d'alarme, mais où l'on s'est contenté d'agiter une petite lampe alors qu'il était trop tard pour s'arrêter. Le train de Glasgow est arrivé à temps. »

— On mande de Lima, 14 octobre 1860, à la Correspondance Havas :

« Un événement épouvantable a consterné la population. Le Gouvernement ayant résolu de faire certaines réparations à la frégate *Calles*, la meilleure de l'escadre péruvienne, avait ordonné que ces travaux se fissent à la digue flottante de l'île de San-Lorenzo, située à deux

Marie les regarda par la fenêtre jusqu'à ce que les épais massifs ne lui permissent plus de les voir.

Les suivrait-elle sous un prétexte quelconque? Elle était encore indécise, lorsqu'on annonça le baron de Schlettendorf. Au même instant parut un homme de belle stature, cheveux blonds légèrement bouclés, œil bleu, front large, air d'intelligence et d'énergie.

— Bonjour, ma chère tante! s'écria-t-il en portant respectueusement à ses lèvres la main qu'elle lui tendait; je ne me présente pas trop tôt, n'est-ce pas? Je ne viens pas troubler votre repos? Martin m'a dit, à ma descente de voiture, que vous aviez été indisposée hier.

— C'est vrai, mais je suis remise, répondit-elle en l'invitant d'un geste à prendre place, et vous arrivez à propos comme pour fêter ma guérison. Mon mari et Paula ne sont revenus qu'hier.

— Je le sais, avec le comte Kielsky. Je l'ai appris à Heidelberg.

— En effet, Gustave a fait sa connaissance aux eaux, et ces messieurs se sont pu tout de suite.

— Ces messieurs seulement? On prétendait que Paula ne voyait pas de trop mauvais œil les hommages du Polonais.

— Je l'ignore; je ne les vois ensemble que depuis hier, et je n'ai pas encore pu en juger; du reste, le comte me paraît aimable et spirituel; mon mari espère qu'il vous plaira, et vous savez que Paula est affable avec tout le monde.

— Pas trop avec moi pourtant, dit Alexandre d'un air presque sombre.

La comtesse feignit ne pas avoir entendu.

— Elle fait un tour de parc avec Kielsky : si

cela vous convient, nous y descendrons ensemble; peut-être y rencontrerons-nous également Gustave.

— Je connais, très superficiellement, il est vrai, le comte Kielsky, répondit Alexandre en se levant; je l'ai rencontré à Hombourg l'année dernière. Mais, à parler franchement, je n'ai pas trouvé sa société si agréable; je vous suivrai pourtant avec plaisir, car je brûle de revoir mon oncle et Paula.

Marie se réjouissait d'aller rompre le tête-à-tête, et une voix secrète lui disait que l'arrivée d'Alexandre pourrait changer la face des choses. Ils marchèrent assez rapidement et s'approchèrent d'un massif à travers lequel la comtesse voyait apparaître la robe blanche de Paula. Par des motifs tout différents, la tante et le neveu étaient animés d'une égale impatience. Le moelleux gazon amortissait le bruit de leurs pas, et Paula, qui leur tournait le dos, ne s'aperçut point de leur approche. Mais eux, ils virent Kielsky tantôt lui baiser la main avec feu, tantôt presser cette même main sur sa poitrine comme dans un transport de bonheur. Marie tressaillit; était-il déjà trop tard? Alexandre poussa un cri; nous aurions peine à dire si c'était un cri d'effroi, de douleur ou d'indignation. Paula reconnut sa voix, devint pourpre, et dégagea vivement sa main. Des larmes brillaient dans ses yeux.

— Je regrette de vous déranger, dit Alexandre d'un ton incisif. Et il salua profondément Paula sans lui tendre la main comme d'habitude.

— Soyez le bienvenu, répondit-elle je vous attendais avec impatience, et le comte Kielsky m'est témoin que tout à l'heure je parlais de votre arrivée avec joie. Mais vous ne connaissez pas encore notre ami.

— Nous venons de troubler une scène fort pathétique! dit la comtesse à Paula d'un ton scrutateur.

— Oui, j'étais ému; je sens si profondément ce que c'est que d'errer, comme lui, par le monde, n'ayant ni foyers, ni famille, ni un seul cœur qui vous aime.

— Paula, tu ne lui a pas donné le tien dans un mouvement de compassion? reprit Marie d'une voix un peu tremblante.

— Non, répondit Paula avec tristesse; je ne me crois pas douée du cœur qu'il faudrait pour le rendre heureux. Mais je lui ai dit que je prierais Dieu de lui accorder une femme aimable. Transporté de reconnaissance, il m'a baisé la main, et c'est alors que tu es arrivée.

La comtesse respira; tout espoir n'était pas perdu, son plan pouvait encore réussir. Pressant le pas, elle eut bientôt rejoint les messieurs.

— Il faut, monsieur le comte, que je vous parle dès cette après-midi, dit-elle tout bas au Polonais.

Il ne répondit que par un signe de tête; mais dans ses yeux gris étincelait la joie du triomphe. Paula avait-elle fait à sa mère des aveux qui décidaient Marie à le seconder; ou bien avait-il vaincu la fierté de la comtesse, et cette belle femme revenait-elle à lui?

(La suite au prochain numéro.)

**Les Coffres-forts Gruson** ont acquis une vogue justement méritée par les soins apportés à leur confection et surtout par la remarquable perfection d'un travail qui offre toute garantie. Aussi toutes les maisons importantes font achat d'un *coffre-voit* du système Gruson.

Rue Sainte-Catherine, 75, à Lille.